

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
(DGBCC- Direction du marché du carbone)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Titre du projet	Réduction d'émissions de GES au LET de Saint-Flavien
Code du projet	LE006
Période de projet	2016-01-01 au 2016-12-31
Protocole applicable	Protocole 2 - Lieux d'enfouissement - Destruction du CH4

SUJET

Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE PROMOTEUR

[Rapport de projet](#)

[Rapport de vérification externe](#)

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES

Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 4 573

Nombre de crédits compensatoires octroyés : 4116 de millésime 2016

Nombre de crédits compensatoires versés au promoteur : 3 992

Nombre de crédits compensatoires versés dans le compte d'intégrité environnementale : 124

Date de la délivrance : 2017-09-13

Explications :

Pour les lieux d'enfouissements dont la géomembrane ne recouvre pas l'ensemble de la zone d'enfouissement, un facteur de 0,1 doit être appliqué à la quantité totale de CH₄ éliminé tel qu'il est prévu à l'équation 3 du protocole de crédits compensatoires # 2.

Tel que prévu à l'article 70.20 du règlement, 3 % des crédits compensatoires octroyés ont été versés dans le compte d'intégrité environnementale du ministère.